



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E211538

VALABLE JUSQU'AU 06/05/2027

ÉDITÉ LE

22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2024

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/03/2024
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES

Siret : 984 845 602 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5848762

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149245067

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149245067

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : LV RENOVATION ENERGIE

2 IMPASSE SURCOUF
ZA ATLANTHEIX
56450 THEIX-NOYALO

Téléphone : 0230050129

Fax :

Portable : 0767435232

Site Internet : <https://lv-renovation-energie.fr>

E-mail : contact@lv-renovation-energie.fr

Responsabilité légale :

LVSJ (834 797 177) / ROTURIER MAUD DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	07/05/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/05/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/05/2026
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	07/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	07/05/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	07/05/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/05/2026
o Ventilation mécanique	07/05/2026
o Panneaux solaires photovoltaïques	07/05/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.